

LE MOT DU MAIRE



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Pierre THENIER, qui fut d'abord conseiller municipal puis adjoint, en charge des travaux, lors du précédent mandat. Toutes celles et ceux qui l'ont connu ont pu apprécier sa gentillesse. En l'espace de deux ans, il est le troisième de mes anciens adjoints à nous quitter, trop tôt et trop vite (après Hubert Bartelous et Jean- Michel Cottin) et c'est une nouvelle épreuve pour nous tous.

Nous pensons à son épouse Michelle qui a, pendant plusieurs années, été notre bénévole spécialiste du fleurissement et nous l'assurons de notre amitié et de notre compassion.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VÉXIN CENTRE

Vous avez tous reçu « Vexin Centre infos » de septembre 2022. J'informe, dans le « mot du Président », en première page, de ma décision de cesser cette fonction. Après 14 ans de présidence, j'ai présenté ma démission à Monsieur le Préfet, qui l'a acceptée. Je souhaite me concentrer sur la gestion de notre commune et profiter aussi des bons moments de la vie.

COMMUNE /ÉCOLES

A la rentrée de septembre, une nouvelle directrice, Madame BOSTEAU, habitante de Boissy, a pris ses fonctions à l'**école élémentaire** Jean de la Fontaine. Ravis de cette nomination, nous lui adressons tous nos vœux de réussite.

Nous avons eu, concernant l'**école maternelle**, le défi d'ouvrir une quatrième classe, compte tenu d'une augmentation importante et subite des effectifs. En mai dernier, l'Académie nous demandait de fermer une classe en raison d'une baisse probable des effectifs mais fin juin elle nous enjoignait d'en ouvrir une quatrième!

Après réflexion sur les différentes possibilités provisoires ou définitives et après entretien avec les enseignants et le centre de loisirs qui lui aussi devait faire face à un afflux d'enfants, nous nous sommes mis d'accord pour créer cette quatrième classe au sein de la salle de motricité. Il a fallu ensuite mobiliser 3 entreprises pour que cette belle réalisation, soit fort heureusement terminée dans les délais. C'est une grande satisfaction pour nous et j'adresse des remerciements chaleureux à mon 1^{er} adjoint qui a suivi ces travaux en août, aux enseignants pour leur compréhension et leur soutien et aux entreprises qui ont compris l'urgence de la situation.

L'extension anticipée de la cantine, dont on peut se féliciter, nous a permis de ne pas accroître la difficulté de la situation. L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés n'est pas la conséquence de nouvelles constructions mais d'abord d'un renouvellement important de la population.

CANTINE

Certains faits d'indiscipline, de grossièreté, voire de violence nous ayant été rapportés, nous avons été contraints de modifier le règlement existant, d'accroître le champ des sanctions afin que l'immense majorité des enfants qui nous sont confiés ne pâtissent pas du comportement inadapté de certains.

CIRCULATION DES CAMIONS

Deux routes départementales : la D 22, du nord au sud, et la D92, d'est en ouest, desservent notre commune. La D22 est interdite aux camions de plus de 19 tonnes depuis 1996. Avec beaucoup de difficultés, j'avais obtenu du département de pouvoir réaliser cet arrêté. Jusqu'à l'année dernière, quelques transgressions sporadiques bien que quotidiennes mettaient à mal la circulation dans le virage du moulin. L'installation de Renault dans la zone d'activité de Puiseux a multiplié considérablement le nombre de poids lourds dans ce passage difficile. La circulation de camions venus de l'étranger, avec comme seul moyen pour se repérer le GPS de leur téléphone portable, a rendu la vie invivable aux riverains qui ont à souffrir de détériorations importantes.

Depuis des mois, Paul Dubray, adjoint à la voirie, la direction des routes du département et moi-même recherchons des solutions à cette situation de moins en moins tolérable. Contrairement à ce que certains pensent, notre rayon d'action est faible et se limite à améliorer et intensifier la signalisation, ce qui a commencé à être fait au Sud (Puiseux) et au nord (Génicourt) et au-delà de Boissy, par le département, avec la pose de grands panneaux munis de flashs éclairants. Un autre panneau a été ajouté à l'entrée nord de Boissy près du centre médical. Prochainement, nous allons réaménager les trottoirs dans le bas de Boissy pour mieux protéger les maisons dont les murs de clôture ont déjà été impactés par des camions.

Un autre problème s'est ajouté, suite à la décision de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, de supprimer la seule possibilité de demi-tour sur le territoire de Puiseux, en fermant la place de stationnement du cimetière intercommunal.

Les autres pistes concernent la signalisation à améliorer par la CACP, voire à la modifier, dès la sortie de l'autoroute. Reste à convaincre l'agglomération de Cergy-Pontoise. Une pétition des riverains excédés est en cours. Nous les comprenons et cela appuiera les démarches de la commune et du département. Les difficultés précitées (route départementale, entreprises...) soulignent la nécessité d'apporter des solutions qui leur incombent (amélioration de la signalisation en sortie d'autoroute, création d'un demi-tour pour les camions malencontreusement engagés...)

J'ai aussi alerté la direction de la gendarmerie départementale mais il n'est pas possible de mettre des gendarmes en permanence. Je m'engage personnellement à agir avec énergie à l'amélioration de cette situation.

Dernière minute : Nous avons rencontré le Directeur de chez Renault conscient des difficultés que nous traversons. Dans un premier temps, ses services ont envoyé aux transporteurs des précisions quant aux itinéraires à emprunter. Une sortie du site par la RD22 semble être envisageable. Elle doit être étudiée par les autorités départementales et par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

POLICE DU MAIRE

La loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 dans son article 53 permet aux maires de dresser directement des procès-verbaux dans certaines situations pour mieux lutter contre les incivilités et notamment les actes qui portent atteinte à la sécurité des personnes. Dans ce cadre, nous allons nous munir des matériels nécessaires permettant la verbalisation électronique. En effet, malgré les différents rappels, nous constatons que certains automobilistes stationnent systématiquement leur véhicule sur les trottoirs, mettant en insécurité les piétons et plus particulièrement les mamans avec poussettes et les enfants seuls.

Nous devons rappeler, également, que le bon respect des emplacements de stationnement permet une plus grande fluidité sur la route en laissant la possibilité à chacun de se rabattre dans les voies à double circulation.

Nous espérons, par ce message, qui se veut être aussi de la prévention, que les contrevenants changeront leurs mauvaises habitudes.

VIDÉO PROTECTION

Comme déjà annoncé, nous attendions l'autorisation de la préfecture pour commencer à mettre en œuvre une première phase d'installation de caméras dans plusieurs endroits stratégiques ; caméras destinées, notamment, à donner à la gendarmerie des moyens d'informations supplémentaires en cas d'incidents ou de vols.

Celle-ci vient de nous être accordée. Dans la suite logique, nous avons donc lancé les demandes de subventions et attendons leur obtention afin de pouvoir démarrer les travaux. Nous vous informerons des lieux qui seront concernés.

CIRCULATION DES CHIENS

Je suis toujours régulièrement interpellé par des personnes qui croisent soit des chiens laissés seuls dans la nature soit des chiens accompagnés mais non tenus en laisse, alors que l'arrêté préfectoral les y oblige.

Par ailleurs, je rappelle que nous avons installé un peu partout dans le village des réceptacles de sachets en plastique pour permettre le ramassage des déjections canines.

TRAVAUX

- Les travaux sur les bâtiments publics ont pour but de mieux les isoler afin de rechercher des économies d'énergie.

Dans le cadre de la transition énergétique, nous commençons par les écoles et après avoir changé toutes les lampes anciennes par des lampes LED, nous avons remplacé tous les radiateurs des deux écoles par des radiateurs performants plus économiques et apportant un meilleur confort.

Nous allons très prochainement créer un sas dans chacune des deux écoles pour éviter des pertes d'énergie lors des entrées et sorties.

A la mairie, la première opération consistera à isoler le plancher du grenier

Les autres bâtiments tels la Maison pour Tous ou le centre médical sont relativement récents et bien isolés.

- Les travaux de voirie prévus prochainement sont le réaménagement de la voirie et des trottoirs chaussée Jules César et chemin de Puiseux. La demande de subvention est en cours auprès du conseil départemental.

- Le parking du centre médical étant insuffisant à certaines heures, nous allons créer des places sur un terrain nous appartenant et proche du parking existant.

Nous recherchons toujours un terrain qui nous permettra d'améliorer le stationnement dans les zones d'activités dans lesquelles règne une certaine anarchie occasionnée par l'arrivée d'une dizaine de garagistes qui occupent toutes les places au détriment des personnels des autres sociétés. Là aussi, nous prévoyons une verbalisation accrue avec des arrêtés contraignants pour améliorer la situation. Comme chaque année, une nouvelle tranche de travaux liés à la signalisation est en cours.

SPORT

- Actuellement le terrain de football est en « standby ». Avant de le refaire et après avoir fait boucher l'ancien puits d'alimentation en eau potable, nous attendons de voir comment évolue la situation du terrain dont toute une partie ouest était constamment inondée malgré les travaux de drainage entrepris, sachant que dans ce secteur il y a beaucoup de sources.
- Le terrain synthétique a beaucoup de succès auprès des jeunes, ce qui était l'objectif, mais avec l'inconvénient d'un afflux trop important de jeunes des villes et villages proches. Nous allons mettre un règlement en place pour que chacun puisse y trouver son compte.
- La création d'une plateforme de fitness est proche puisque nous avons reçu des subventions de la région et du ministère des sports. Les travaux vont donc être commandés très bientôt.
- Concernant la création d'un deuxième court de tennis couvert : compte tenu, pour le moment, des incertitudes liées au coût des énergies qui pourraient « faire exploser » notre budget, notamment notre capacité d'autofinancement qui doit nous permettre, au minimum, de rembourser le capital des emprunts, nous reportons très temporairement le projet. Cependant, nous continuerons de préparer ce dossier pour lequel nous pouvons prétendre à des subventions intéressantes en le liant à d'autres investissements dans le cadre d'un contrat rural régional et départemental.

Nous avons, par ailleurs, à financer la réfection des revêtements des courts extérieurs.

LES ÉNERGIES

Les coûts de l'électricité ou du gaz, dont nous ne pouvons pas prévoir l'exacte augmentation, nous préoccupent particulièrement.

Cette situation nous fait amplifier notre réflexion sur les actions à mettre en place pour limiter les consommations. Bien évidemment, nous avons déjà commencé avec les travaux effectués aux écoles (voir plus haut) et des investissements sur le réseau d'éclairage public avec le changement de toutes les lampes ancienne génération par des lampes LED, sauf la zone d'activités dont l'investissement est sensiblement reporté pour les mêmes raisons que précédemment et reste à faire dès que cela sera possible financièrement.

Par ailleurs, la puissance de l'éclairage est abaissée de 50 % à partir de minuit. Je dois prochainement rencontrer la direction de la société en charge de l'entretien afin de faire le point sur les possibilités de réglage de notre réseau y compris l'extinction de l'éclairage à partir d'une certaine heure. Nous ne sommes pas spécialement favorables à cette option car nous avons déjà mis en place des solutions qui nous ont permis de diviser par deux nos coûts mais si la situation l'exige nous le ferons.

LES ANIMATIONS

Je remercie Claude Vautier et sa commission pour toutes les animations mises en place pour les familles. Lors de la journée du patrimoine, des concerts de qualité ont eu lieu dans l'église totalement restaurée.

Le marché de Noël, qui aura lieu le 10 décembre, est en pleine préparation avec les stands habituels tels le petit train, les crêpes et le vin chaud...et en final, le feu d'artifice, au terrain de sport, mais sensiblement réorganisé pour tenir compte des nouvelles normes de sécurité.

COMMUNICATION

Le bulletin d'information annuel est en cours d'élaboration par Christine Charpentier en charge de l'information et sa commission. Par ailleurs, des modifications successives du site Internet ont permis une meilleure lisibilité.

Nous serions heureux de répondre aux questions et remarques que vous vous posez via les réseaux sociaux mais nous n'y sommes pas présents. N'hésitez pas à les poser directement sur notre adresse email contact@boissy-laillerie.fr

Bonne lecture à toutes et à tous Bien à vous Michel GUIARD

Samedí 2 juillet : les jeux de Mont Gérold





Dimanche 18/09: la journée du patrimoine











Dimanche 12/10: Piste aux légumes



